

La découverte professionnelle en classe de 3^{ème} Module de 6 heures (3^{ème} DP 6)

La découverte professionnelle (DP6) s'adresse à des élèves volontaires, prêts à se mobiliser autour d'un projet de poursuite de formation, **le plus souvent dans la voie professionnelle.**

Elle permet d'avoir une **connaissance du monde professionnel** par une approche des métiers et de l'environnement économique.

Elle vise le **développement de capacités et l'acquisition de compétences**, de méthodes et d'outils.

Elle aide à la construction **d'un projet personnel** par la connaissance des voies et des parcours de formation.

Des démarches pédagogiques adaptées, des activités concrètes autour de deux axes :

- la découverte des activités professionnelles, des organisations, des lieux et des modalités de formation
- la réalisation de biens et/ou de services en lycées professionnels et/ou en entreprise

- Des activités et des **contenus nouveaux**
- La découverte de **champs professionnels variés**
- Des **contacts concrets** avec le milieu professionnel (4 semaines de stages)
- De nombreux partenaires (entreprises, associations, anciens élèves...)
- **Un accompagnement individualisé** du projet de l'élève
- Des activités qui participent à la construction d'une **orientation positive**
- **Pas de deuxième langue vivante.**

L'évaluation de la découverte professionnelle porte sur :

- **L'implication de l'élève** et sa contribution au travail collectif
- **L'acquisition des compétences et connaissances** visées
- **L'analyse des situations** observées
- **Les productions** réalisées

Les évaluations seront prises en compte dans le nouveau diplôme national du brevet.

Les élèves vont également préparer l'ASSR niveau 2 et le B2I (brevet informatique et internet) niveau collège durant l'année scolaire.